

CIRE MURALE

Cire de protection incolore en phase solvant.

DESTINATION

Intérieur.

Sur surfaces verticales. Dans toutes les pièces d'habitation, y compris les pièces humides.

Subjectiles : Sur Peinture à la Chaux Ferrée, Lissée et Enduit Romain.

QUALITÉS DOMINANTES

Bel aspect ciré.

Protège les Peintures à la Chaux Ferrées et Lissées et met en valeur les nuances de couleurs.

MISE EN ŒUVRE

Respecter le D.T.U. 59-1

Les supports doivent être sains, secs, dépoussiérés, cohérents et très propres. Il est indispensable d'attendre que la chaux soit sèche à coeur (24h minimum).

Peinture à la Chaux Ferrée, Lissée, Enduit Romain (revêtements minéraux secs et propres): Le support à protéger doit être impérativement sec à coeur (24h minimum).

Matériel d'application : S'applique au mini platoir inox. Peut être lustré avec une brosse ou un chiffon doux.

APPLICATION

Prêt à l'emploi. Ne pas diluer.

Après complet séchage du produit à protéger, appliquez la Cire Murale au mini platoir inox en gestes souples et arrondis tout en variant les angles de direction. Ne pas faire de surépaisseur, serrez fortement.

La consistance de la cire dépend fortement de la température. Si la cire parait trop liquide, la stocker 24h au réfrigérateur avant de l'appliquer afin de lui rendre sa structure.

Laissez sécher environ 24h (dans des conditions normales de température et d'hygrométrie).

Lustrez ensuite la Cire Murale avec une brosse à lustrer ou un chiffon doux.

Attention, l'application de la cire fonce légèrement la teinte d'origine. Attendre le séchage complet pour juger du résultat final.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES Aspect : Ciré.

Rendement : 14 à 18m²/L selon la porosité du support.

Séchage : Env. 24h.

Extrait sec: 17% en poids (+/- 2%). **Densité**: 0,75g/cm³ (+/- 0,03).

Nettoyage des outils : Au White Spirit.

Conditionnement: 1L et 3L.

Conservation : 1 an en emballage d'origine non entamé. Stockez à l'abri du gel.

PRÉCAUTIONS

Appliquez entre +8°C et +35°C. Veuillez ne pas appliquer par humidité relative supérieure à 70%.

CARACTÉRISTIQUES RÉGLEMENTAIRES

Classification AFNOR : Non concerné.

 ${\bf COV^{(1)}}$: Valeur limite UE de ce produit (cat A/h) : 750g/L pour 2010. Ce produit contient max. 625g/L COV à l'emploi.

Sécurité : Se reporter à la fiche de données de sécurité (FDS), conforme à la législation en vigueur.

FT N°956 Édition du 10 avril 2024. Cette fiche technique annule et remplace les précédentes éditions relatives au même produit. L'évolution des techniques étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, auprès de nos services, que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

⁽¹⁾ Composés Organiques Volatils : directive 2004/42/CE.

Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur l'échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).